

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du 12 juin 2017

#### Présents :

ADRAGNA J – ROUSSEAU L – LIGNERES G – CADENA J – GILANT Y – MARTEL C – MIGNARD C – OLIVARES S – ABRIOUX C – BORIOS O – SICART M – GERVASI A

Excusés : ANCELY N – DARLY T

Représenté : TISSEYRE C

#### **1 – RETROCESSION VOIRIE ET BASSIN DE RETENTION ESQUIROL 1 ET 2 :**

Monsieur le Maire propose de délibérer à nouveau sur la rétrocession à la commune de la voirie de l'Esquirol 1 et 2, sachant que la société Terre d'Oc a vendu deux des parcelles précédemment prévues dans la rétrocession validée dans la séance du 24 avril 2017. La surface totale actuelle à rétrocéder est de 7 108 m<sup>2</sup>.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité, la proposition de rétrocession proposée par la société Terre d'Oc.

#### **2 – VALIDATION DU NUAUCIER COMMUNAL DES FACADES :**

Monsieur le Maire présente le nuancier communal des façades, proposé par la commission urbanisme, qui devra être respecté pour toutes les demandes d'urbanisme déposées sur le territoire communal.

Ce nuancier est adopté à l'unanimité.

#### **3 – TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN BATIMENT – DEMANDE D'AIDE FINANCIERE AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL AU TITRE DU PROGRAMME PATRIMOINE ET VOIRIE 2017 :**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de demander l'aide financière du Conseil Départemental, au titre du programme patrimoine et voirie 2017, pour la réalisation des travaux d'aménagement du bâtiment en cours d'acquisition, pour un montant de travaux de 9 714 € chiffrés par l'entreprise Joël VILLELLAS.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

#### **4 – TRAVAUX DE REFECTION DES MURS DE L'ESCALIER DE L'HORLOGE – DEMANDE D'AIDE FINANCIERE AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL AU TITRE DU PROGRAMME PATRIMOINE ET VOIRIE 2017 :**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de demander l'aide financière du Conseil Départemental, au titre du programme patrimoine et voirie 2017, pour la réalisation des travaux de réfection des murs de l'escalier de l'horloge, pour un montant de travaux de 15 600 € chiffrés par l'entreprise Georges MOLLA.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

**5 – CREATION D'UNE SALLE SOCIOCULTURELLE – EMPRUNT AUPRES DE LA CAISSE D'EPARGNE :**

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil Municipal a pris la décision de souscrire un prêt auprès de la caisse d'épargne pour financer la création d'une salle socioculturelle. A ce jour, les taux d'intérêts ayant baissés, la caisse d'épargne nous propose un taux à 1,92 %, au lieu de 2,10 %. Il propose de valider ce nouveau taux plus avantageux.

**6 – ACQUISITION DU BATIMENT APPARTENANT AU CONSEIL DEPARTEMENTAL – EMPRUNT AUPRES DE LA CAISSE D'EPARGNE :**

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil Municipal a pris la décision de souscrire un prêt auprès de la caisse d'épargne pour financer l'achat du bâtiment appartenant au Conseil Départemental. A ce jour, les taux d'intérêts ayant baissés, la caisse d'épargne nous propose un taux à 1,92 %, au lieu de 2,10 %. Il propose de valider ce nouveau taux plus avantageux.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette proposition.

La séance est levée, il est 22 H 55.

Ont signé au registre :